



DEMANDE DE LOGEMENT ADAPTE EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE

Si vous êtes étudiant(e) atteint(e) d'un handicap nécessitant un logement adapté, vous devez en plus d'avoir effectué votre demande de logement sur messervices.etudiant.gouv.fr, remplir ce formulaire afin de nous permettre d'étudier votre demande spécifique dans notre parc de logements, et le retourner à cette adresse : dse@crous-amiens.fr

NOM DE L'ETUDIANT :

PRENOM :

Sexe :

Date de Naissance :

N°INE :

Adresse postale :

Adresse mail de l'étudiant :

N° téléphone de l'étudiant :

Boursier :

Echelon :

Année universitaire :

Etudes envisagées :

Etablissement et ville :

Logement souhaité

Résidence souhaitée :

Observation :

Type de logement souhaité : Chambre* T1* T1 PMR* Logement double*

DIFFICULTES RENCONTREES

Cocher la ou les situations correspondant aux difficultés rencontrées :

Nature du handicap

<u>HANDICAP MOTEUR</u>	<u>HANDICAP SENSORIEL</u>
<input type="checkbox"/> Membres supérieurs	<input type="checkbox"/> Troubles visuels
<input type="checkbox"/> Membres inférieurs	<input type="checkbox"/> Troubles auditifs

Situations particulières

<input type="checkbox"/> Diabète instable
<input type="checkbox"/> Epilepsie
<input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre psychologique, psychiatrique
<input type="checkbox"/> Asthme instable
<input type="checkbox"/> Autres : A préciser

Aménagements particuliers

Souhaitez-vous bénéficier d'aménagements particuliers ?

Si oui, veuillez préciser les équipements et aménagements dont vous avez impérativement besoin :

<input type="checkbox"/> Accès fauteuil (logement PMR)
<input type="checkbox"/> Place de parking
<input type="checkbox"/> Logement situé au rez de chaussée

Résidence avec ascenseur

Cuisine privative

Autres : A préciser

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR AU DOSSIER

Vous devez joindre à votre demande les documents suivants :

- **Reconnaissance de votre handicap, attestation MDPH**
- **Si vous n'avez pas de reconnaissance MDPH, fournir un certificat médical précisant les adaptations à prévoir.**

A NOTER :

Attention toute demande sans justificatif ne pourra pas être traitée.

Le responsable de la résidence universitaire sera informé confidentiellement de votre situation particulière.

Le CROUS n'est pas prestataire de services de soins ou d'aide à domicile : il vous faudra, en cas de nécessité, vous rapprocher des services spécialisés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES LOGEMENT

*Chambre: chambre de 9 m² équipée d'un petit réfrigérateur, salle de bain et sanitaire individuel. La cuisine est commune au sein de la résidence.

*T1: studio de 12 à 20 m² équipé d'une kitchenette, salle de bain et sanitaire individuel.

*T1 PMR: logement adapté aux personnes à mobilité réduite (accès fauteuil prévu) d'une surface de 12 à 20 m² équipé d'une kitchenette, salle de bain et sanitaire individuel.

*Logement double : logement type T1bis, T2 de 25 à 35 m² équipé d'une kitchenette, salle de bain et sanitaire individuel. Colocation possible.

Pour plus d'information sur nos logements, vous pouvez consulter notre site : <http://www.crous-amiens.fr/logements/cartes-des-residences/>